

Colloque sur la citation de monuments historiques et la constitution de Sites du patrimoine à Montréal : bilan et orientations

Conseil du patrimoine de Montréal et Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise de la Ville de Montréal









La gestion du patrimoine : Sites du patrimoine et monuments historiques cités en vertu de la *Loi sur les biens culturels*

Arrondissement de Ville-Marie Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises Division de l'urbanisme

Présentation par Sylvain Villeneuve, chef de division – Urbanisme







Résumé

Particularités du territoire

Sites du patrimoine

Monuments historiques cités

Outils de gestion du patrimoine

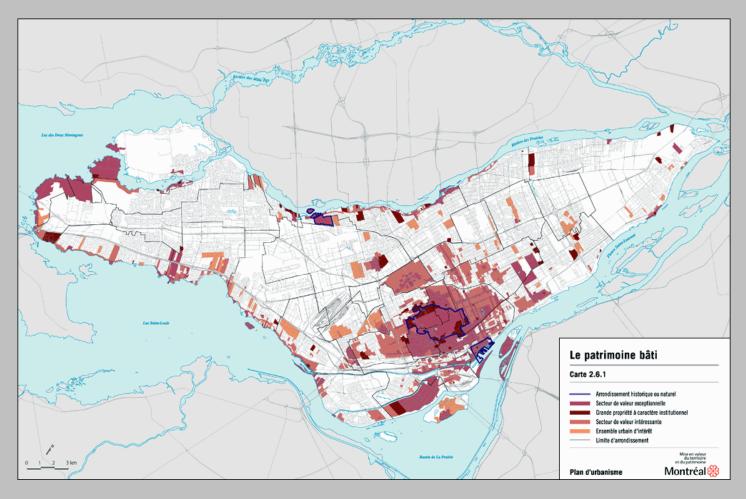
Réflexions

Citation potentielle?





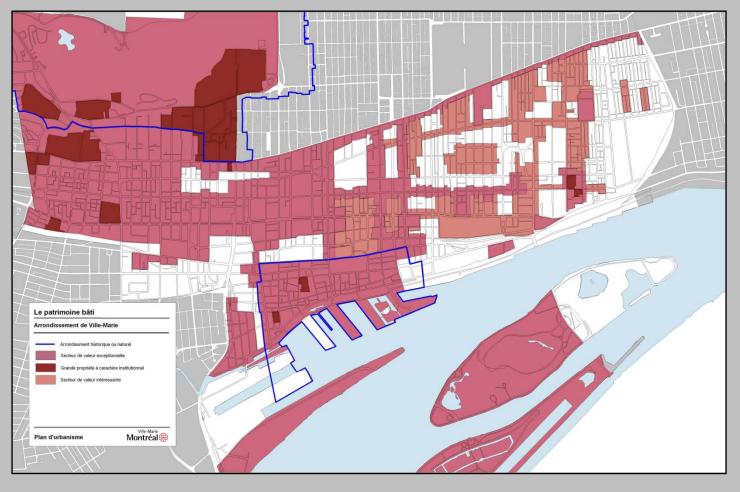
Plan d'urbanisme







Plan d'urbanisme







Secteurs significatifs







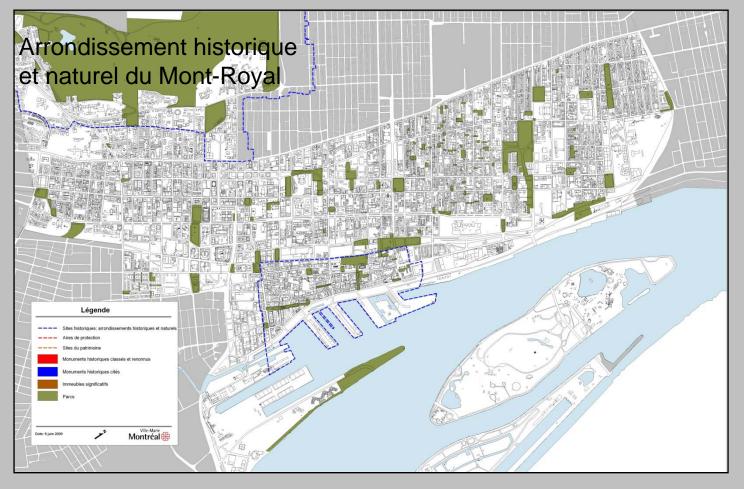
Arrondissements historiques







Arrondissements historiques







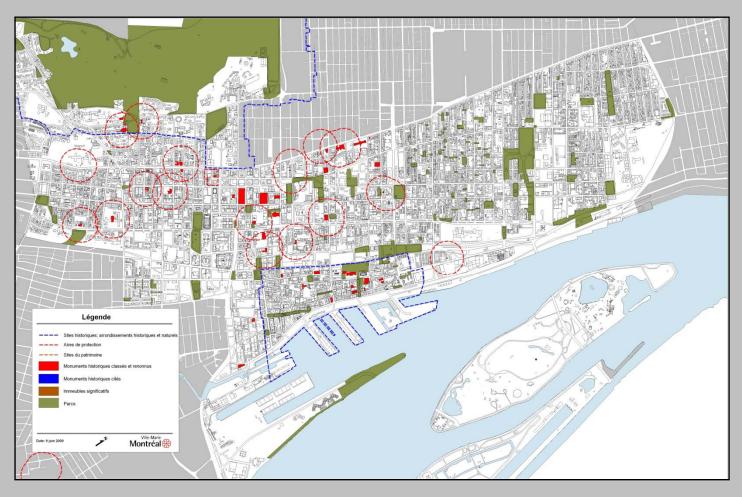
Monuments historiques classés







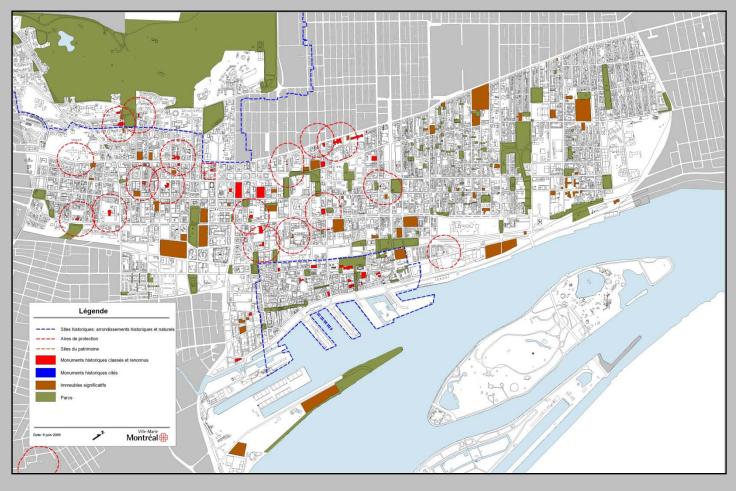
Aires de protection







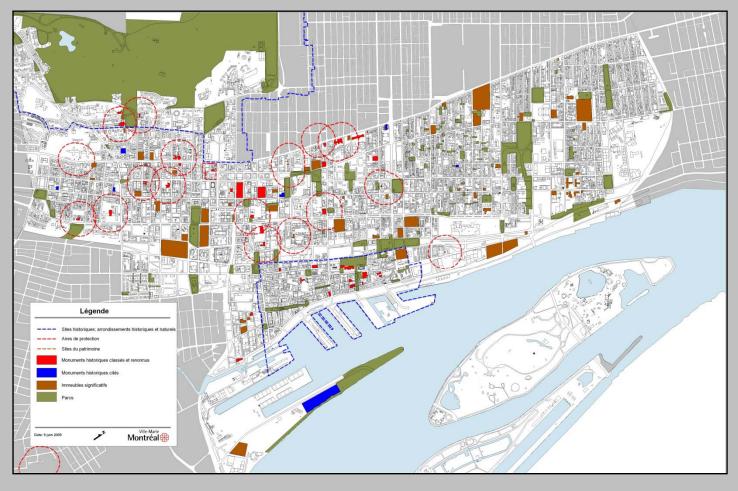
Immeubles significatifs







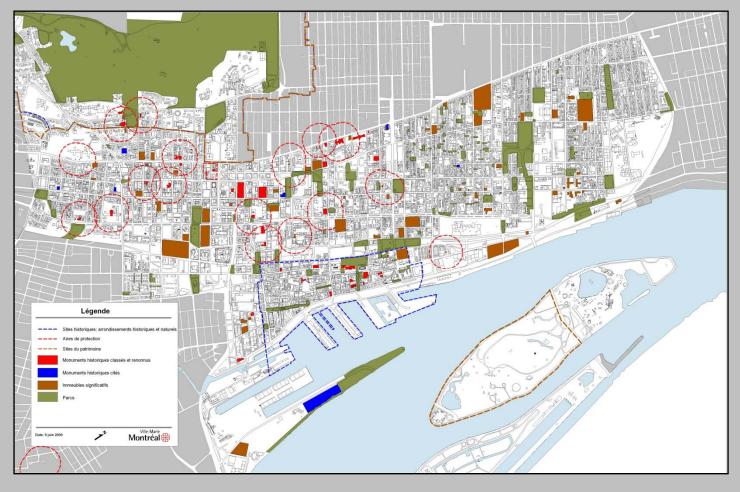
Monuments historiques cités







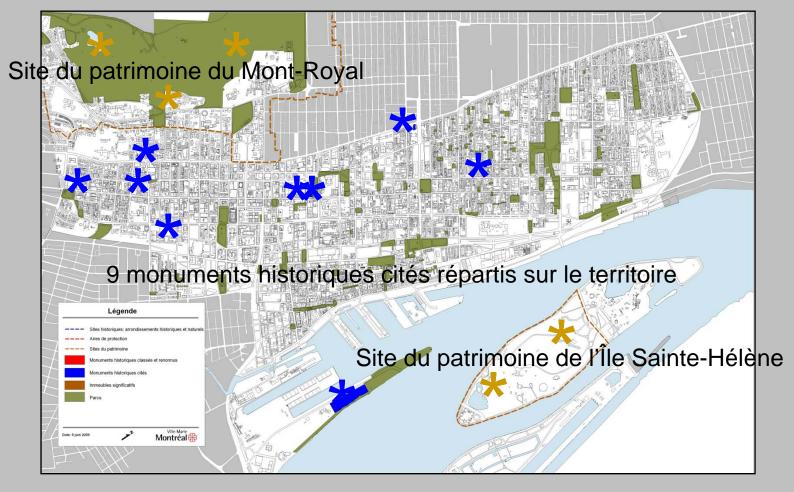
Sites du patrimoine







Objets d'étude







Site du patrimoine constitué en 1987



Le Site du patrimoine du Mont-Royal Exemple de typologies





Site du patrimoine constitué en 2007



Le Site du patrimoine de l'Île Sainte-Hélène Exemple de typologies



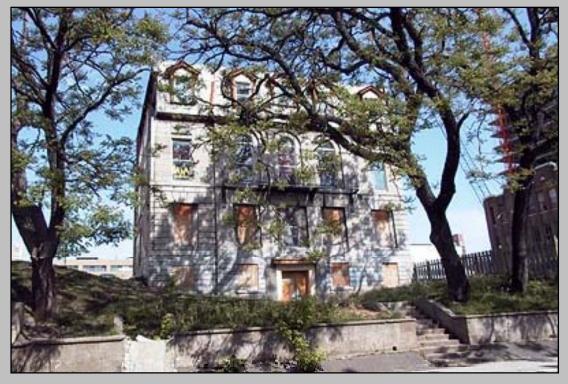




Les maisons en rangée William-D.-Stroud (1889-1890) 1419 à 1441, rue Pierce







La maison Louis-Hippolyte-La Fontaine (1844-1846) 1395-1401, rue Overdale







La maison David-Lewis (1867-1868) 3224, rue Simpson







La maison L'Archevêque (1841) 1643-1647, rue de la Visitation







La maison Arthur-Dubuc ou Canadian Club (1894) 434-438, rue Sherbrooke Est







L'édifice Blumenthal 305-307, rue Sainte-Catherine Ouest







La Banque Toronto-Dominion (1927) 1401-1403, rue De Bleury







Le Théâtre Séville (1928) 2153-2159, rue Sainte-Catherine Ouest







Habitat 67 (1967) 2600, avenue Pierre-Dupuy





Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal :

- adopté en 2004;
- identifie les immeubles patrimoniaux d'intérêt;
- prévoit la mise en place de mesures de préservation du patrimoine;

Politique du patrimoine :

- adoptée en 2005;
- vise à encadrer tous les types de patrimoine : naturel, culturel, mobilier, immobilier et immatériel.





Plan d'intervention et de mise en valeur du Mont-Royal :

- adopté en 2008 avec la modification du Document complémentaire;
- prévoit des mesures supplémentaires de protection sur la montagne en limitant le volume, les hauteurs, l'implantation, etc.

Énoncé patrimonial:

évaluation en cinq étapes : ¤ cerner l'intérêt patrimonial;

¤ proposer un éventuel statut juridique;

¤ développer des orientations;

¤ encadrer le développement;

¤ effectuer un suivi.





Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) :

- prévoit des critères particuliers applicables à ces bâtiments;
- permet d'exiger des documents supplémentaires;
- assujettit le projet à la procédure d'évaluation du titre VIII;
- requiert l'avis du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- assure un contrôle plus rigoureux des transformations faites à des monuments historiques cités ou des bâtiments dans un site du patrimoine.





Règlement sur les certificats d'autorisation et d'occupation (CA-24-107) :

- encadre la démolition d'immeubles situés dans un site du patrimoine ou de monuments historiques classés;
- permet d'exiger un rapport de l'état général de l'immeuble et une étude patrimoniale par des experts de ces domaines.





Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011) :

- peut viser les immeubles situés dans un site du patrimoine ou les monuments historiques classés;
- offre la possibilité d'assouplir certaines normes de zonage pour s'adapter au contexte particulier d'un tel immeuble;
- prévoit une évaluation complète du bâtiment;
- permet d'exiger toute étude particulière requise.





Outils de gestion du patrimoine : autres outils

Programme d'aide à la restauration de bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif sur l'Île de Montréal :

- vise la restauration ou reconstitution de caractéristiques architecturales;
- permet d'offrir des subventions de 30 % du coût réel des travaux;
- devrait encourager les propriétaires d'immeubles patrimoniaux à investir dans la préservation et la restauration.

Règlement sur l'entretien des bâtiments (07-034) :

• fixe des normes minimales d'entretien d'un bâtiment et responsabilise le propriétaire quant à l'obligation d'en assurer la préservation.





Le patrimoine :

- enjeu essentiel de la préservation de l'identité de la ville;
- pour Ville-Marie, il traduit 367 ans d'occupation continue du sol;
- lègue une variété de milieux de vie aux caractéristiques propres assurant un sentiment d'appartenance à la population.

La citation de monuments historiques ou la constitution de sites du patrimoine :

• sensibilise la population au projet collectif de la préservation de ce patrimoine pour les générations futures.





Limites de la citation des bâtiments :

- penser à une approche intégrée et globale du patrimoine;
- réaliser un inventaire minutieux des potentiels du territoire;
- trouver des solutions à la réhabilitation;
- diversifier les outils pour la protection et la conservation des bâtiments;
- innover évolution des mentalités.





La transformation de la notion du patrimoine :

- influencée par les travaux du Conseil international des monuments et sites (ICOMOS) chargé de conseiller l'UNESCO pour le patrimoine mondial;
- évolue vers une extension du champ du patrimoine en incluant :
 - ¤ les cultures non monumentales;
 - ¤ la reconnaissance du patrimoine industriel;
 - ¤ le patrimoine architectural et urbain du 20e siècle.





L'exemple de la citation d'Habitat 67 :

- témoigne de ce changement de mentalité;
- point de départ de la reconnaissance du patrimoine moderne.

L'Arrondissement de Ville-Marie :

- possède une importante quantité de bâtiments prestigieux du 20^e siècle qui sont du patrimoine moderne;
- doit réfléchir aux mesures visant à promouvoir et protéger ce patrimoine;
- continue de poursuivre ses efforts pour son patrimoine ancien.





Citation potentielle?



La maison Buchanan (1837) 170, rue Sherbrooke Ouest





Crédits photographiques

Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal

http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php

Propriétés municipales d'intérêt patrimonial

http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/patri_municipal/index.php

Habitat 67

http://www.habitat67.com/home_fr.html

